# REPUBLIQUE FRANÇAISE

# Commune - Bâtiment Commercial (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Commune de Trouy (2)

Numéro SIRET: 21180267300130

POSTE COMPTABLE: CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES BOURGES

# M. 14 Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Budget primitif voté par nature

**BUDGET ANNEXE: Bâtiment Commercial (3)** 

**ANNEE 2021** 

<sup>(1)</sup> Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

<sup>(2)</sup> Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

<sup>(3)</sup> Indiquer le libellé du budget annexe.

44411

### Sommaire

I - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	4 5
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	
II - Annexes	6
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	7
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	11
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	12
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	13
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	14
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	15
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	16
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	17
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	18
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	,
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	19

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(3) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(4) Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Envoyé en préfecture le 15/04/2021 Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

ID: 018-211802673-20210413-DEL39\_2021-DE

#### DÉPARTEMENT DU CHER ARRONDISSEMENT DE BOURGES **CANTON DE TROUY**

### **VILLE DE TROUY**

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS** DU CONSEIL MUNICIPAL



Objet:

Délibération portant affectation du résultat 2020 du budget « Bâtiment Commercial »

L'an deux mille vingt et un, le treize avril, le conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à l'Espace Jean-Marie TRUCHOT en séance publique, selon un effectif limité et adapté à la salle et au respect des mesures barrières liées à la covid-19. sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, Maire.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Franck BRETEAU, Nadine MOREAU, Didier GEORGES, Rachel TANNEUR, Marc SOUDY, Béatrice RATELET, Stéphane DUFLOUX, Nathalie BERNIOT, Didier GUICHARD, Nathalie IMBERT, Gérard SANTOSUOSSO, Caroline GUILLAUME, Olivier MAUPETIT, Eliane NOYAT, Chrystelle TEIXEIRA, Anne-Marie FERREIRINHO, Cécile FAUVET, Alexandra CELLIER, Vincent BRIEND, Morgan BAJOUE, Jean-Yves IMBERT, Philippe LE

LOUARNE, et Maryline HOAREAU.

Date de convocation 06/04/2021

Date d'affichage 15/04/2021

Étaient absents :

Mesdames et Messieurs Olivier GALOPIN, Adeline

TISSERAND, Agnès ROSE-DA COSTA, Philippe

**MOUTAUD** 

Nombre de conseillers En exercice 27 Présents 23 Votants 24

Etaient excusée :

Mesdames et Messieurs Adeline TISSERAND, Agnès

ROSE-DA COSTA, Philippe MOUTAUD

A donné pouvoir :

Adeline TISSERAND à Philippe LE LOUARNE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Considérant qu'en comptabilité M 14, le résultat N-1 doit faire l'objet d'une affectation :

- Soit lors du Budget primitif si le compte de gestion et le compte administratif ont été adoptés préalablement;
- Soit par anticipation lors du Budget primitif si le compte de gestion et le compte administratif sont adoptés postérieurement.

Considérant que le résultat N-1 doit combler en priorité le besoin de financement :

Le Conseil municipal, à l'unanimité:

AFFECTE avant adoption du compte administratif 2020 de l'entité annexe « Bâtiment Commercial », le résultat 2020 comme suit :

#### **POUR MÉMOIRE**

DÉFICIT d'investissement antérieur reporté EXCEDENT de fonctionnement antérieur reporté VIREMENT à la section d'investissement

17 753.84

6 422.16

18 411.16

N°DEL39 2021

Envoyé en préfecture le 15/04/2021 Reçu en préfecture le 15/04/2021 Affiché le

ID: 018-211802673-20210413-DEL39\_2021-DE

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (cumulé au 31.12.20)

EXCEDENT de fonctionnement au 31.12.20 DEFICIT d'investissement au 31.12.20 21 635.80 18 410.39

Solde disponible affecté comme suit :

AFFECTATION complémentaire en réserve (compte 1068) en section d'investissement REPORT à nouveau créditeur en section de fonctionnement

18 410.39

3 225.41

Lemaire

Franck BRETEAU

VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	A1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	5 702,84	5 214,00	5 214,00
60611	Eau et assainissement	400,00	400,00	400,00
60628	Autres fournitures non stockées	250,00	250,00	250,00
60632	Fournitures de petit équipement	250,00	250,00	250,00
6135	Locations mobilières	200,00	200,00	200,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 194,84	1 664,00	1 664,00
63512	Taxes foncières	2 408,00	2 450,00	2 450,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 329,00	3 772,00	3 772,00
6522	Reverst excédent BA admin. au principal	2 532,00	2 231,00	2 231,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	3 792,00	1 536,00	1 536,00
65888	Autres	5,00	5,00	5,00
66	Charges financières	3 213,00	2 555,00	2 555,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 213,00	2 555,00	2 555,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
т	OTAL DES DEPENSES REELLES	15 244,84	11 541,00	11 541,00
				3 2 2
023	Virement à la section d'investissement	18 411,16	19 088,00	19 088,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	OTAL DES DEPENSES D'ORDRE	18 411,16	19 088,00	19 088,00
TOTAL DES DED	ENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		100 5	
	otal des dépenses réelles et d'ordre)	33 656,00	30 629,00	30 629,00
				+
		RESTES A	REALISER N-1 (9)	0,00
				+
	D	002 RESULTAT REPORT	E OU ANTICIPE (9)	0,00
				=
	TOTAL DES DES	PENSES DE FONCTIONNE	EMENT CUMULEES	30 629.00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

<sup>(2)</sup> La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

<sup>(6)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

<sup>(7)</sup> Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(8)</sup> Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(9)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	630,00	620,59	620,59
70878	Remb. frais par d'autres redevables	630,00	620,59	620,59
74	Dotations et participations	0.00	180,00	180,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	180,00	180,00
75	Autres produits de gestion courante	26 603,00	26 603,00	26 603,00
752	Revenus des immeubles	26 603,00	26 603,00	26 603,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.84	0.00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,84	0,00	0.00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	27 233,84	27 403,59	27 403,59
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0.00	0.00	0.00
TOTAL DE	S RECETTES DE FONCTIONNEMENTDE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	27 233,84	27 403,59	27 403,59
				+
		RESTES A	A REALISER N-1 (9)	0,00
				+
	R 00	2 RESULTAT REPORT	TE OU ANTICIPE (9)	3 225,41
				=

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

<sup>(2)</sup> La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

<sup>(6)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

<sup>(7)</sup> Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(8)</sup> Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(9)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES	B1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,0
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,0
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,0
21	Immobilisations corporelles (sauf operations)	0,00	0,00	0,0
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,0
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,0
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	18 411,16	19 088,00	19 088,00
1641	Emprunts en euros	18 411,16	19 088,00	19 088,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,0
	Total des dépenses financières	18 411,16	19 088,00	19 088,00
Total	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
-	TOTAL DES DEPENSES REELLES	18 411,16	19 088,00	19 088,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE Total des dépenses réelles et d'ordre)	18 411,16	19 088,00	19 088,00
	- Type Time Time Time Time Time Time Time Tim			+
		RESTES A	REALISER N-1 (8)	0,00
100	D 001 SOLDE D'EXECUTION	ON NEGATIF REPORTE	OU ANTICIPE (8)	18 410,39
				=
	TOTAL DES DEP	ENSES D'INVESTISSEN	MENT CUMULEES	37 498,39

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

<sup>(2)</sup> La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

<sup>(6)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(8)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

	VOTE DU BUDGET		ı
101 1	SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES	240,34	B2

Chap / Art (1)	Chap / Art (1) Libellé (1)		Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	(2)	0,00	0,0
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,0
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,0
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,0
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,0
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,0
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,0
2	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,0
10	Dotations, fonds divers et réserves	17 753,84	18 410,39	18 410,3
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	17 753,84	18 410,39	18 410,3
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,0
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,0
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,0
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,0
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
n 2	Total des recettes financières	17 753,84	18 410,39	18 410,39
Tot	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	17 753,84	18 410,39	18 410,39
021	Virement de la sect° de fonctionnement	18 411,16	19 088,00	19 088,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	18 411,16	19 088,00	19 088,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	18 411,16	19 088,00	19 088,00
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	36 165,00	37 498,39	37 498,39
				+
		RESTES A F	REALISER N-1 (8)	0,00
	B 404 901 DE BURYEOU	TION POOLITIE DEDOCE	OH ANTIGET (C)	+
	R 001 SOLDE D'EXECUT	ION POSITIF REPORTE	OU ANTICIPE (8)	0,00
	TOTAL DES REC	CETTES D'INVESTISSEM	ENT CUMULEES	37 498,39
	TOTAL DES REC	ZETTES DINVESTISSEM	LITT COMULEES	37 498,39

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

<sup>(2)</sup> La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

<sup>(6)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(8)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

#### Bâtiment Commercial - Bâtiment Commercial - BP - 2021

II – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts e		rigine du contra							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00			1					CIN	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					286 975,00									
1641 Emprunts en euros (total)	14. 15. 15. 15. 15. 15. 15. 15. 15. 15. 15	Market Str.	3963396		286 975,00	(4X) X(4)		30.30		98 March 1		S 10-36	1000	
3084243/7139855 70041433733	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE	27/03/2007 31/05/2005	2007-03-01 2006-02-24	25/03/2007 28/05/2006	45 000,00 241 975,00	F		4,460 3,520	4,460 3,520	EURO EURO	T T	X Autres X Autres	0	A-1 A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00						30.36			
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00	77.								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00					No. 10				
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00				5-24					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

#### Bâtiment Commercial - Bâtiment Commercial - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominai (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorle d'em- prunt (8)
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général		Market All			286 975,00		220222		2427000			ADMINISTRA		Section

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexa (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer le périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (d. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire iOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

on Martid Some

II – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite) Emprunts et dettes au 01/01/N Annuité de l'exercice Catégorie de taux Nature d'emprunt (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de Туре d'intérêt Intérêts perçus (le cas échéant) après Capital restant dû au résiduelle ICNE de O/N à la date Charges d'Intérêt contrat) 01/01/N Index (13) Capital l'exercice taux de vote (15) années) (16) (12) (11) 163 Emprunts obligataires (Total) 0.00 0.00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 74 148,48 2 529,40 0,00 19 084,86 136,56 établissements financiers (Total) 1641 Emprunts en euros (total) 0,00 74 148,48 19 084,86 2 529,40 0,00 136,56 3084243/7139855 0.00 18 523.83 N A-1 6.25 4 460 2 629 90 782.58 0.00 11,81 70041433733 0,00 A-1 55 624,65 3,25 3,520 16 454,96 1 746,82 0.00 124,75 1643 Emprunts en devises (total) 0,00 0.00 0,00 0,00 0.00 0,00 16441 Emprunts assortis d'une option de 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 tirage sur ligne de trésorerie (total) (9) 165 Dépôts et cautionnements reçus 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 (Total) 167 Emprunts et dettes assortis de 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 conditions particulières (Total) 1671 Avances consolidées du Trésor (lotal) 0,00 0,00 0.00 0.00 0,00 0,00 1672 Emprunts sur comptes spéciaux (lotal) 0,00 0,00 0.00 0.00 0.00 0.00 1675 Dettes pour METP et PPP (total) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1676 Dettes envers locataires-acquéreurs 0,00 0.00 0,00 0,00 0,00 0,00 (total) 1678 Autres emprunts et dettes (total) 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0,00 168 Emprunts et dettes assimilés (Total) 0,00 0.00 0.00 0.00 0.00 0,00 1681 Autres emprunts (total) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1682 Bons à moyen terme négociables 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 (total) 1687 Autres dettes (total) 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0,00 Total général 0,00 74 148,48 19 084.86 2 529,40 0.00 136,56

#### Bâtiment Commercial - Bâtiment Commercial - BP - 2021

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorarie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

  (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

  (11) Calégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

  (12) Type de taux d'initérét après opérations de couverture »: fixe y v variable simple; C complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

  (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

  (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

  (15) Il s'agit des intérêts dus au têre du contrat initial et complabilisés à l'article 668.

  (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et complabilisés au 768.

II – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

Bar Markey Branch as

		A1.3 - RE	PARTITION	DES EN	<b>IPRUN</b>	TS PAR	STRUCT	URE DE	TAUX (HORS	S A1)				
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimai (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortle (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)	Seattle and													
TOTAL (A)	/整介型标识(1979)	0,00	0,00	12/19/4		#15Y2572			0,00	<b>HERENE</b>		0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)	MARKET SOLE	推荐基础。	West States	NAME OF THE PARTY.	4	Heresia		545 E		1000000	250000	100000000000000000000000000000000000000		
TOTAL (B)	AND RESIDENCE OF THE	0,00	0,00	D. Calenti		# # # # # # # # # # # # # # # # # # #		Sales and	0,00	200		0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)	<b>多是许多人</b> 的特别的				<b>M</b>	1860		140.00		<b>1000</b>	1886		Marie Boles	
TOTAL (C)	(新年中華)	0,00	0,00	74 (2 (A))	<b>MARK</b>	E AND THAT	W4535	September 1	0,00	1001200	683	0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														100
TOTAL (D)	。 (1) 基础设置的	0,00	0,00	- PER 191	1000	10 X 10 X 10		190,000	0,00	100 100	1	0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)	<b>一连线的图片</b> 数					Maria de la companya della companya	10000	100	A SA			F 41 2 3		
TOTAL (E)	Market Ball Childs	0,00	0,00	100000000		ASSESSED OF		345343	0,00	Section 1	<b>医物验</b>	0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)				100000	2000				2000000	Ale cons	10000	424 6008		
TOTAL (F)	Secretary and the second	0,00	0,00					give rouse	0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	White and the	0,00	0,00			<b>******</b>	1000	Marie Sta	0,00	Section.		0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à forigine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du cepital restant dù couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du cepital restant dù couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jecent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices sons zone euro / 6 : eutres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définité de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

<sup>(9)</sup> indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vots du budget.

(10) indiquer les intèrêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intèrêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intèrêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

#### Bâtiment Commercial - Bâtiment Commercial - BP - 2021

II ANNEVED	
II – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

In Structure	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres Indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	2	. 0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sen unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadr	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	WARP BOOK WAR
(tunnel)	Montant en euros	74 148,48	0,00	0,00	0,00	0,00	THE WARRANT WAR
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>可包括的现在形式的</b>
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>排放直线数据的</b>
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	KANDON WORK
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	.0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>《大学教教》(表现的</b>
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	AND EXCEPTION OF THE
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 A 400 A 50
(1)	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours		KOK IN BOOK BOOK	HOLDS WHAT AN		Name of the Parties o	0,00
	Montant en euros					Service and temperal	0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles

II – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A1.6

#### A1.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité à payer au	Dont		
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	01/01/N de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dette provenant d'émissions obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(ex : émissions publiques ou privées)						

<sup>(1)</sup> Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A5.1

# DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENS PROPRE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S =A + B	19 088,00	I 19 088,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		19 088,00	19 088,00
1631	Emprunts obligataires	0.00	0,00
1641	Emprunts en euros	19 088,00	19 088,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	19 088,00	0,00	18 410,39	37 498,39

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

II – ANNEXES	l II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTES	A5.2

#### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	19 088,00	III 19 088,00
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (3)	19 088,00	19 088,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (4)		
33	En-cours de production de biens (4)	Hay a	
35	Stocks de produits (4)		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
)24	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	19 088,00	19 088,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	19 088,00	0,00	0,00	18 410,39	37 498,39

	Monta	ant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	11	37 498,39
Ressources propres disponibles	IV	37 498,39
Solde	V = IV - II (6)	0,00

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(4)</sup> Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

<sup>(5)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(6)</sup> Indiquer le signe algébrique.

II – ANNEXES	l II
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - 8015 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	mobilis pro d'amorti		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant	Durée rési-	Périodi- cité des rem- bour-		Taux init	lal	2000000	à la date lu budge		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	** ALABAMA CONTRACTOR (**)	ntie au cours de ercice
	Année	Profil		chef de file			duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL			特别的原理等	<b>法的数据</b>	0,00	0,00						-	精髓	<b>施施</b>		THE REAL PROPERTY.	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (a préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle; M: mensuelle; B: bimestrielle; S: semestrielle; T: bimestrielle; X: autre.
(3) Type de laux d'intérét: F: fixe; V: variable aimple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(3)</sup> Type de laux d'initérêt: F: fixe ; V : vaniable simple ; G : compiexe (C'est-ê-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcenag (4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, fous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (CCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'egit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régés à l'échéance » (intérêts décaissés).

	II – ANNEXES	11
ENGAGEMI	ENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
The second	GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en eu	ros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	ll ll	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0,00
--	------	------

<sup>(1)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

3	II – ANNEXES	11
	ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1 7

# B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

		(Arti	cle L. 2311-7 du CGCT)		
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		II.	NVESTISSEMENT		
		FC	ONCTIONNEMENT		
6574		Remise gracieuse éventuelle sur un mois de loyer confiné en 2021	MME CHOQUET LAURA ESTHETICIENNE	Autre personne de droit privé	360,00
6574		Remise gracieuse éventuelle sur un mois de loyer confiné en 2021	M. PAPIN NICOLAS CHARCUTIER TRAITEUR	Autre personne de droit privé	392,00
6574		Remise gracieuse éventuelle sur un mois de loyer confiné en 2021	M. TAHOUA SAID GERANT EPICERIE PANIER SYMPA		784,00

<sup>(1)</sup> Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 15/04/2021 Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

ID: 018-211802673-20210413-DEL35\_2021-DE

# DÉPARTEMENT DU CHER ARRONDISSEMENT DE BOURGES CANTON DE TROUY

## **VILLE DE TROUY**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Objet:

Délibération portant vote du Budget 2021 de l'entité annexe « Bâtiment Commercial » L'an deux mille vingt et un, le treize avril, le conseil municipal s'est réuni à dix-huit heures trente à l'Espace Jean-Marie TRUCHOT en séance publique, selon un effectif limité et adapté à la salle et au respect des mesures barrières liées à la covid-19, sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, Maire.

Date de convocation

Date d'affichage 15/04/2021

06/04/2021

Nombre de conseillers En exercice 27

Présents 23 Votants 24 Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Franck BRETEAU, Nadine MOREAU, Didier GEORGES, Rachel TANNEUR, Marc SOUDY, Béatrice RATELET, Stéphane DUFLOUX, Nathalie BERNIOT, Didier GUICHARD, Nathalie IMBERT, Gérard SANTOSUOSSO, Caroline GUILLAUME, Olivier MAUPETIT, Eliane NOYAT, Chrystelle TEIXEIRA, Anne-Marie FERREIRINHO, Cécile FAUVET, Alexandra CELLIER, Vincent BRIEND, Morgan BAJOUE, Jean-Yves IMBERT, Philippe LE

LOUARNE, et Maryline HOAREAU.

Étaient absents :

Mesdames et Messieurs Olivier GALOPIN, Adeline TISSERAND, Agnès ROSE-DA COSTA, Philippe

MOUTAUD

Etaient excusée :

Mesdames et Messieurs Adeline TISSERAND, Agnès

ROSE-DA COSTA, Philippe MOUTAUD

A donné pouvoir :

Adeline TISSERAND à Philippe LE LOUARNE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Considérant la note transmise par le bureau de l'organisation territoriale et des affaires financières de la Préfecture du Cher en date du 03/03/2021, en vue de rappeler les éléments et règles utiles à respecter en vue de l'adoption des budgets locaux pour 2021;

Vu le projet de Budget transmis à l'ensemble des élus ;

Vu la présentation par Monsieur Didier GEORGES, Adjoint au Maire chargé des Finances, de l'ensemble des éléments budgétaires préparés lors des commissions finances intervenues dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 ;

Considérant que les sections de fonctionnement et d'investissement du Budget annexe 2021 de l'entité annexe « Bâtiment commercial » tenues en HT, s'équilibrent tant en recettes qu'en dépenses, respectivement à **30 629.00 €** et **37 498.39 €** ;

Vu l'article 107 de la loi NOTRe, modifiant les articles L. 2313-1, L. 3313-1 et L. 4313-1 du CGCT relatifs à la publicité des Budgets et des comptes, précisant que les communes et leurs établissements publics doivent annexer à leur Budget et à leur Compte administratif, une présentation brève et synthétique retraçant l'ensemble de leurs informations financières essentielles ;

Envoyé en préfecture le 15/04/2021 Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

ID: 018-211802673-20210413-DEL35\_2021-DE

Tenant compte que les décrets d'application N° 2016-834 et 2016-841 viennent en préciser la libre appréciation de la Collectivité, concernant tant la forme que le contenu, ainsi que les délais et modalités de mise à disposition du public et de transmission au Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre ;

Dans ces conditions, il est par conséquent proposé de se reporter au dossier intitulé « <u>Informations synthétiques financières des Budgets 2021</u>», ci-annexé, qui fera l'objet d'une mise en ligne sur le site internet officiel de la ville, dans le délai des 30 jours normalement imparti après le vote du budget concerné ;

Entendu l'exposé de Monsieur Didier GEORGES et à l'issue d'une discussion et d'un échange entre les élus, le Conseil municipal, à l'unanimité :

ADOPTE le Budget annexe « Bâtiment commercial » 2021.

Le maire

 $\cap$   $\mathbb{N}$ 

1	II – ANNEXES	
	ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 27 Nombre de membres présents :  $\ell$  3 Nombre de suffrages exprimés :  $2 \iota$ 

VOTES:
Pour: 24
Contre: Abstentions: O

Date de convocation : 06/04/2021

Présenté par Didier GEORGES, adjoint aux Finances (1), A Espace Jean-Marie Truchot, le 13/04/2021 Didier GEORGES, adjoint aux Finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session session ordinaire A Espace Jean-Marie Truchot, le 13/04/2021 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

	0.00
01. Franck BRETEAU , Maire	
02. Nadine MOREAU , Première adjointe	
03. Didier GEORGES , Second adjoint	
04. Rachel TANNEUR , Troisième adjointe	
05. Marc SOUDY , Quatrième adjoint	<b>A</b>
06. Béatrice RATELET , Cinquième Adjointe	
07. Stéphane DUFLOUX , Sixième adjoint	
08. Nathalie BERNIOT , Septième adjointe	
09. Gérard SANTOSUOSSO , Conseiller municipal délégué	Cf
10. Olivier MAUPETIT , Conseiller municipal délégué	MS
11. Didier GUICHARD , Conseiller municipal délégué	
12. Nathalie IMBERT , Conseillère municipale déléguée	Juli San
13. Caroline GUILLAUME , Conseillère municipale déléguée	and g
14. Eliane NOYAT , Conseillère municipale	Noyd
15. Anne-Marie FERREIRINHO , Conseillère municipale	Fulling
17. Jean-Yves IMBERT , Conseiller municipal	
18. Olivier GALOPIN , Conseiller municipal	Absent
19. Chrystelle TEIXEIRA , Conseillère municipale	De
20. Cécile FAUVET , Conseillère municipale	furet
21. Vincent BRIEND , Conseiller municipal	Brund
22. Alexandra CELLIER , Conseillère municipale	() Lul

II – ANNEXES	ll l			
ARRETE ET SIGNATURES				
23. Morgan BAJOUE , Conseiller municipal				
24. Philippe LE LOUARNE , Conseiller municipal	, 1			
25. Adeline TISSERAND, Conseillère municipale Abrento on 1990 pouton à de l'ElouAluE	4-			
26. Philippe MOUTAUD , Conseiller municipal  Absent acus sé	1			
27. Agnès ROSE DA COSTA , Conseillère municipale				
28. Maryline HOAREAU , Conseillère municipale				

Certifié exécutoire par Didier GEORGES, adjoint aux Finances (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

<sup>(1)</sup> Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

<sup>(2)</sup> L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.

Envoyé en préfecture le 15/04/2021 Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le

II – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

ID: 018-211802673-20210413-BP\_2021\_BATCOM-BF

D2

Nombre de membres en exercice : 27 Nombre de membres présents : 23 Nombre de suffrages exprimés :  $2 t_{\rm h}$ 

VOTES:
Pour: 2 h
Contre: 0

Date de convocation : 06/04/2021

Abstentions: O

Présenté par Didier GEORGES, adjoint aux Finances (1), A Espace Jean-Marie Truchot, le 13/04/2021 Didier GEORGES, adjoint aux Finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session session ordinaire A Espace Jean-Marie Truchot, le 13/04/2021 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01. Franck BRETEAU , Maire	
02. Nadine MOREAU , Première adjointe	
03. Didier GEORGES , Second adjoint	
04. Rachel TANNEUR , Troisième adjointe	
05. Marc SOUDY , Quatrième adjoint	a
06. Béatrice RATELET, Cinquième Adjointe	
07. Stéphane DUFLOUX , Sixième adjoint	
08. Nathalie BERNIOT , Septième adjointe	
09. Gérard SANTOSUOSSO , Conseiller municipal délégué	Cf
10. Olivier MAUPETIT , Conseiller municipal délégué	MS
11. Didier GUICHARD , Conseiller municipal délégué	
2. Nathalie IMBERT , Conseillère municipale déléguée	Juli San
3. Caroline GUILLAUME , Conseillère municipale déléguée	still the state of
4. Eliane NOYAT , Conseillère municipale	Noyel
5. Anne-Marie FERREIRINHO , Conseillère municipale	- Fuerish
7. Jean-Yves IMBERT , Conseiller municipal	
B. Olivier GALOPIN , Conseiller municipal	Absort
9. Chrystelle TEIXEIRA , Conseillère municipale	Chi-
). Cécile FAUVET , Conseillère municipale	twet
Vincent BRIEND , Conseiller municipal	Brund
Alexandra CELLIER , Conseillère municipale	1) LUL

Bâtiment Commercial - Bâtiment Commercial - BP (projet de bud

Envoyé en préfecture le 15/04/2021 Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le

ID: 018-211802673-20210413-BP\_2021\_BATCOM-BF

II - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES D2 23. Morgan BAJOUE, Conseiller municipal 24. Philippe LE LOUARNE, Conseiller municipal 25. Adeline TISSERAND, Conseillère municipale 26. Philippe MOUTAUD, Conseiller municipal 27. Agnès ROSE DA COSTA, Conseillère municipale 28. Maryline HOAREAU, Conseillère municipale

Certifié exécutoire par Didier GEORGES, adjoint aux Finances (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A, le

<sup>(1)</sup> Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

<sup>(2)</sup> L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.

# **BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION**

Collectivité: MAIRIE DE TROUY

Utilisateur: UT\_211802673 UT\_211802673

# Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes	
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers	
Numéro de l'acte :	BP_2021_BATCOM	
Date de la décision :	2021-04-13 00:00:00+02	
Objet:	Maquette officielle M14 entité annexe BAT.COM	
	21	
Documents papiers complémentaires :	NON	
Classification matières/sous-matières :	7.1.2 - décisions budgétaires	
Identifiant unique :	018-211802673-20210413-BP_2021_BATCOM-B	
	F	
URL d'archivage :	Non définie	
Notification:	Non notifiée	
	Nature de l'acte : Numéro de l'acte : Date de la décision : Objet :  Documents papiers complémentaires : Classification matières/sous-matières : Identifiant unique :  URL d'archivage :	

#### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
018-211802673-20210413-BP_2021_BATCOM-BF-1-1_0.xml	text/xml	1187
Nom original :		
DBU_BCOM_BP_2021.xml	text/xml	32134
Nom métier :		
99_BU-018-211802673-20210413-BP_2021_BATCOM-BF-1-	text/xml	32134
1_1.xml	F <sub>A</sub>	
Nom original :		
Page de signatures BP 2021 BAT.COM.pdf	application/pdf	728393
Nom métier :		
99_BU-018-211802673-20210413-BP_2021_BATCOM-BF-1-	application/pdf	728393
1_2.pdf		
Nom original :		
Diaporama BP 2021 _ CM du 13_04_21.pdf	application/pdf	1316824
Nom métier :		
99_BU-018-211802673-20210413-BP_2021_BATCOM-BF-1-	application/pdf	1316824
1_3.pdf		

# Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	15 avril 2021 à 18h00min23s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	16 avril 2021 à 15h33min03s	La transaction a été postée par
1.7		l'agent télétransmetteur Franck BRETEAU
En attente de transmission	16 avril 2021 à 15h33min03s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 avril 2021 à 15h36min47s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 avril 2021 à 15h38min37s	Reçu par le MI le 2021-04-16